Légère diminution de la participation au dépistage organisé du cancer du sein entre 2009 et 2010

Le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein a légèrement baissé entre 2009 et 2010, d'après les données publiées aujourd'hui par l'Institut de veille sanitaire (InVS).

En 2010, plus de 2 360 000 femmes ont eu recours au dépistage organisé du cancer du sein, ce qui représente 52,0 % de la population cible. Sur la période 2009-2010, c'est l'ensemble des femmes de 50 à 74 ans qui a été invité à se faire dépister. Plus de 4,7 millions d'entre elles ont bénéficié de cette proposition contre 4,6 millions en 2008-2009.

Le dépistage organisé du cancer du sein propose une mammographie avec une double lecture ainsi qu'un examen clinique. Généralisé à l'ensemble du territoire en 2004, il concerne de plus en plus de femmes. Le taux de participation était en constante augmentation jusqu'en 2009 où il a atteint 52,3 %. C'est donc la première année que ce taux diminue en France. L'objectif européen du taux de participation est de 70%.

La participation au dépistage organisé reste inégale selon les régions. Certaines d'entre elles présentent, pour la période 2009-2010, des taux de participation supérieurs à 60% (Pays-de-la-Loire, Limousin, Bretagne), tandis que d'autres ont des taux inférieurs à 45 % (Corse, Guyane, Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Pour les années 2009 et 2010, 5 départements (Haute-Vienne, Cher, Lot et Garonne, Landes, Maine et Loire) ont un taux compris entre 65 et 70 % et 22 départements se situent entre 60 et 65% de participation sur ces deux ans. Le département de Paris se caractérise par le taux de participation au dépistage organisé le plus faible (27,1%).

En France, où au moins 10% de la population cible effectue un dépistage individuel, le taux de dépistage global est ainsi d'environ 65%. Cependant on peut rappeler qu'il est particulièrement important de convaincre les femmes de profiter de la qualité offerte par ce dépistage accessible gratuitement, en particulier celles qui ne font jamais de mammographie mais également celles qui les font en dehors du programme.

Le plan cancer 2009-2013 a fait de l'augmentation de 15% de la participation au dépistage organisé, une de ses ambitions phares. Cette augmentation devra atteindre 50% dans les départements où ce taux est le plus faible, grâce à des mesures ciblées qui seront particulièrement suivies par le comité de pilotage présidé par le directeur général de la santé.

Mise à jour des données de participation au dépistage organisé du cancer du sein : http://www.invs.sante.fr/surveillance/index.htm